



MESSAGE DU GOUVERNEMENT DU BURKINA FASO A L'OCCASION DE LA CELEBRATION DE LA 33^{EME} JOURNEE INTERNATIONALE CONTRE L'ABUS ET LE TRAFIC DE DROGUES



Mesdames et messieurs,

Après avoir pris toute la mesure des conséquences néfastes de la drogue sur les populations et les Etats du monde entier, les Nations Unies par la **Résolution 42/112 du 07 décembre 1987**, ont décidé de célébrer le 26 juin de chaque année, la Journée Internationale contre l'abus et le trafic de drogues. Par cet acte, la communauté internationale affichait sa détermination à s'attaquer réellement au problème de la drogue qui constituait à l'époque déjà une grande menace pour la sécurité, le développement et la stabilité dans de nombreux pays à travers le monde. Une année après, cette détermination va se traduire par l'adoption de la **Convention des Nations Unies contre le trafic illicite des stupéfiants et de substances psychotropes de 1988**.

Ainsi depuis 1987, les Etats membres de l'Organisation des Nations Unies, sous l'égide de l'Office des Nations Unies contre la Drogue et le Crime (ONUDC), commémorent chaque année cette date à travers diverses activités autour d'un thème bien précis. Même si les thèmes changent d'année en année, l'objectif général de la célébration de la Journée Internationale contre l'abus et le trafic des drogues demeure le même, à savoir : **inviter les différents acteurs à renouveler leurs engagements à lutter contre l'abus et le trafic de drogues afin de préserver l'humanité des méfaits de ce fléau**.

Le thème retenu par notre pays pour commémorer la 33^e Journée Internationale contre l'abus et le trafic de drogues est : **« usage de drogues et dérives socio-comportementales des jeunes : devoir d'implication des acteurs »**.

Le choix de ce thème par le Comité National de Lutte contre la Drogue (CNLD) du Burkina Faso, se justifie par les dérives aussi choquantes que déplorables que nous constatons de plus en plus dans les agissements et les comportements de certains jeunes dus entre autre aux effets de la drogue. Ce thème cherche d'une part à montrer le lien étroit entre la consommation des stupéfiants et les déviations sociales de certains jeunes et d'autre part, invite chacun de nous, parents, éducateurs, jeunes, acteurs de la lutte, à jouer pleinement son rôle afin d'aider la jeunesse à avoir des comportements responsables et éviter de tomber dans les pièges de la drogue.

Convaincu que l'ensemble des populations prendront conscience des méfaits de la drogue sur les jeunes et sur la vie sociale et s'impliqueront davantage dans la lutte contre ce fléau, le Gouvernement profite de cette occasion pour féliciter l'ensemble des acteurs pour les résultats obtenus en dépit des ressources limitées et du contexte sécuritaire marqué par le terrorisme.

Le Gouvernement remercie les différents partenaires techniques et financiers pour leurs appuis multiformes à la lutte contre la drogue et pour la réussite de la présente commémoration. Il réaffirme l'engagement du Burkina Faso à jouer sa partition et à accompagner les efforts des autres Etats en matière de coopération régionale et internationale. Notre pays continuera à développer, dans le respect des droits humains, des actions et des initiatives à tous les niveaux pour barrer la route aux trafiquants de drogues dont le dessein funeste est la destruction de notre vaillante jeunesse.

Ensemble, relevons le défi de la lutte contre la drogue au Burkina Faso !

Bonne journée Internationale contre l'abus et le trafic de drogues à toutes et à tous.

Ouagadougou, le 26 juin 2020



Ousséni COMPAORE

Ministre de la Sécurité
Président du CNLD
Officier de l'Ordre de l'Étalon